

Bruxelles, le 3 avril 2025 (OR. en)

> 7590/25 COR 3 **OJ CRP1 13**

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

COMITÉ DES REPRÉSENTANTS PERMANENTS (1^{re} partie) Bâtiment Europa, Bruxelles 4 avril 2025 (10:00)

CORRIGENDUM N° 3 À L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Le point ci-après est libellé comme suit:

Points avec débat (II)

Marché intérieur et industrie

8.	Règlement relatif à la sécurité des jouets Préparation du trilogue	0 C	7481/25 + COR 1
0	Première lecture		
C	Sur la base d'une proposition de la Commission		

7590/25 COR 3

GIP.CRP1 FR